

Table des matières

Introduction

PULSIONS, PASSIONS ET PENSÉE.....	5
<i>Mentalité totémique, passage à l'acte itératifs</i> <i>et pensée réflexive.....</i>	5
<i>Violence et ordre social. Freud, Lévi-Stauss</i> <i>et la Thora</i>	17

LA TRANSGRESSION ORIGINELLE

I. L'énigme de l'Arbre de « la connaissance du bien et du mal »	29
<i>Un « tabou » de la connaissance ?.....</i>	29
<i>Le premier « principe de précaution »</i>	36
<i>Une terre « désobéissante » ? Sur l'origine du Mal ..</i>	42
<i>Les « causes » de la Création en général et de l'Humain en particulier.....</i>	48
II. Création, pulsions et légalité de l'Univers.....	59
<i>L'Humain bi-pulsionnel</i>	59
<i>Vie, âme et sagesse : l'Être de paroles.....</i>	64
<i>Le topos édénique et sa Loi</i>	74

III. Le passage à l'acte.....	83
<i>Une permission générale, un interdit spécifique</i>	83
<i>Création de la femme : le pôle réflexif de l'Humain ...</i>	88
<i>Nudité sans honte</i>	95
<i>L'incitation serpentine et le détournement de la Loi.....</i>	99
<i>Sanctions sans damnation :</i>	
<i>la condition « élaborative » de l'être humain.....</i>	106

LA THÉORIE DES PULSIONS
CHEZ LE MAHARAL DE PRAGUE
ET DANS LA PENSÉE TALMUDIQUE

I. Les sept dénominations de la « pulsion mauvaise »	117
<i>Réalités pulsionnelles et manques ontologiques</i>	117
<i>La « pulsion mauvaise » dans le Traité « Soucca ».....</i>	124
<i>Une pulsion « immature ».....</i>	136
<i>Prévalence de la pulsion et relâchement du lien social.....</i>	145
<i>« Gouvernement » de la pulsion et pensée réflexive.....</i>	151
<i>Objet du désir, désir de l'objet : le « sacrificie » de la pulsion</i>	161
II. L'irréducentisme de la pulsion : la régression du Veau d'or.....	167
<i>Pérennité de l'esclavage intérieur</i>	167
<i>Issues réparatrices sur le versant psychotique.....</i>	174
<i>« Travailler la pulsion » : le Sanctuaire et les korbanot</i>	185

AU DELÀ DU PASSAGE A L'ACTE
MANGER, PENSER, JUGER

I. Métapsychologie de l'alimentation biblique.. 197

<i>Manger n'est pas dévorer</i>	197
<i>L'alimentation « réflexive »</i>	200
<i>Animaux ruminants, nourriture « pensée »</i>	210
<i>Abattre n'est pas massacrer :</i> <i>significations de la cheh'ita</i>	215
<i>Au-delà du cannibalisme, le salage de la viande</i>	223
<i>La cuisine, le pain, le vin et l'huile :</i> <i>métapsychologie du goût</i>	227
<i>« La table de la Loi » : convivialité, lien social</i> <i>et Présence divine</i>	235

II. Penser, juger..... 239

<i>Légiférer sur les pulsions :</i> <i>La Thora écrite « en travail »</i>	239
<i>Jugement, délibération, élaboration</i>	244
<i>Rhétorique et exégèse : dimensions de la justice</i>	252
<i>« Justice » primaire et justice réflexive :</i> <i>le justiciable comme « prochain »</i>	261

PERSPECTIVE

LACAN AVEC MAÏMONIDE ? – Techouva, récidive et liberté	273
---	-----

INTRODUCTION

Pulsions, passions et pensée

C'est en cherchant à instruire les hommes, que l'on peut pratiquer cette vertu générale qui comprend l'amour de tous. L'homme, cet être flexible, se pliant, dans la société, aux pensées et aux impressions des autres, est également capable de connaître sa propre nature lorsqu'on la lui montre, et d'en perdre jusqu'au sentiment lorsqu'on la lui dérobe.

Montesquieu

*Mentalité totémique, passages à l'acte itératifs
et pensée réflexive*

Le titre du présent ouvrage en indique le projet à la fois scientifique et culturel. À l'évidence, il démarque celui de l'essai de Freud : *Totem et tabou* publié en 1913 mais dont l'actualité reste particulièrement prégnante¹. Dans les deux premiers chapitres de ce mémorable essai, Freud expose de manière particulièrement didactique les notions ethnologiques de totem et de tabou mais il le fait au regard

1. S. Freud, *Totem et tabou*, Payot, 1967, *Œuvres complètes* (O. C.), PUF, tome 11.

singulier de la psychanalyse, mettant en évidence d'autres notions essentielles qui s'y rattachent comme celles d'ambivalence, de toute puissance de la pensée et celle d'interdit collectif de l'inceste, un interdit « générique », destiné à assurer l'échange nuptial entre les membres du clan affilié au même totem, au lieu d'y inciter au rapt et au viol. C'est seulement dans le troisième chapitre qu'il abat, si l'on peut dire, ses cartes en exposant le scénario du meurtre du Père primitif de la horde, du *Urvater*, par ses fils brimés, jusqu'au moment où le parricide consommé par les frères enclenche la guerre fratricide, une guerre interminable. Alors vient un moment (*endlich*) où la nausée de sang et de tueries vengeresses engendrées par cette violence sans issue suscite, avec le besoin de trouver une issue, les premiers rudiments du pacte social, les premiers élancements de l'esprit de repentir et donc les commencements de la *réflexion* ouvrant au règne de la Loi. Cependant rien n'assure que cet acquit soit durable. Cette restriction fait tout l'intérêt du chapitre consacré par Freud précisément au *retour infantile* du totémisme. Car il ne faudrait pas s'y tromper en cédant à un historicisme simpliste, quasiment mécanique. Ni le totémisme ni la mentalité liée au tabou ne sont fixés à un âge daté et dépassé au profit d'un univers désormais irrésistiblement dévolu à la pensée causale et réflexive. La mentalité totémique et les tabous qu'elle engendre se décèlent notamment dans les pathologies on ne peut plus actuelles des comportements obsessionnels et des phobies. Ils se retrouvent aussi dans ces épisodes paranoïdes où le sujet qui en est atteint s'imagine que ses pensées sont toutes puissantes, qu'elles s'imposent *ubi et orbi*, sans objection tolérable, leur omnipotence découlant de la possession exclusive d'un certain « objet » plus que magique dont la privation

entraînerait, à rebours, la dislocation de l'univers et le reflux du chaos. Il faut noter que *Totem et tabou* est publié en 1913, un an à peine avant que n'éclate la première Guerre mondiale laquelle fera faire à la théorie de la pulsion de mort un pas de géant¹. Bien sûr les hypothèses, conjectures et pourquoi pas les fantaisies ethnographiques et les fantasmes de Freud n'ont pas cessé d'être discutés et controversés. Pourtant, elles ne sont jamais prises à la légère et si, d'évidence, Freud n'a jamais séjourné personnellement parmi les Nambikwaras, dans la tribu des indiens Guayakis ou parmi les peuplades du grand nord américain, l'« ethnos » européen et singulièrement celui du centre de l'Europe, avec Vienne pour point focal, n'avait plus aucun secret pour lui. Par suite s'il s'est si fort intéressé aux travaux de Frazer, de Lang, de Robertson Smith, de Durkheim, de Reinach, de Westermarck et de bien d'autres, c'est parce que leurs propres travaux lui fournissaient les éléments de comparaison et les références spécialisées indispensables pour ne pas confondre, au cours ses investigations et dans ses explorations, cas cliniques et anecdotes « naturalistes », psychopathologie de la vie quotidienne et potins de la commère, mais plutôt pour articuler sans cesse entre elles ontogenèse et phylogenèse, biographie individuelle et anamnèse de l'espèce humaine².

Dans cette posture intellectuelle, il est certes possible de déceler bien de la prétention si ce n'est

1. Alan Kramer, *Dynamics of Destruction, Culture and Mass Killing in the First World War*, Oxford UP, 2007 ; et l'étude de Peter Loewenberg : « L'agressivité pendant la Première Guerre mondiale : l'auto-analyse approfondie de Freud », in « Sigmund Freud, de « L'interprétation des rêves » à « L'Homme Moïse », Revue Germanique Internationale, PUF, 14/2000.

2. H. Webster, *Le Tabou*, Payot, 1952.

un grain de paranoïa. Prétendre reconstituer l'histoire du genre humain et en éclairer les aires inconscientes ne serait-ce pas se prendre pour Dieu ? Sous ce point de vue l'on s'expliquera mieux l'athéisme militant des aventuriers de l'esprit qui prétendent sans le secours divin remonter le fleuve de l'Anamnèse collective jusqu'à sa source. Une autre motivation doit encore être prise en compte. Si ces événements que l'on se hâte de qualifier d'archaïques pour en conjurer la teneur effrayante – songeons au mythe de Kronos et à la *Théogonie* d'Hésiode – apparaissent toujours actuels, n'est ce pas à cause de leur *répétition*, de ce mouvement itératif que Freud n'hésite pas à qualifier, et pas une unique fois, de *diabolique* dans cet autre essai complémentaire de *Totem et tabou* : « Au-delà du principe de plaisir »¹. En ses configurations apparemment circulaires, la notion de répétition est faussement simple. Une répétition ne se réduit jamais à une redite. Elle s'ajoute aux occurrences précédemment produites pour épaissir le trait qui l'inscrit dans la conscience, celle-ci serait elle rudimentaire et en rendre plus visqueuse, s'il se peut, la fluence initiale, parfois pour en aggraver les conséquences. Aussi est-il trompeur de parler d'une *seconde* guerre mondiale comme si celle-ci s'était contentée de redoubler les événements de la première. La Shoah ne répète pas Verdun. Elle « hyperbolise », jusqu'à l'inconcevable, le désastre qui s'était consommé en ce lieu de mort multitudinaire. C'est à *partir* de la Shoah, dans l'après-coup des monstruosité qui la constituent, et à titre rétroactif, qu'il faut considérer les hécatombes de l'année 1916 en les regardant alors – quitte à modifier légèrement mais tragiquement le sens de ce mot – comme la *répé-*

1. *Essais de psychanalyse*, PB Payot, 1967, p. 43.

tition, en effet, mais dans l'acception *théâtrale* de ce terme, du cours qu'allait prendre l'histoire humaine à partir de 1933, avec cette orgie de pulsion de mort où pratiquement toute la famille de Freud devait disparaître, lui-même ayant été sauvé *in extremis* pour se réfugier à Londres¹.

Sans amalgamer ces deux périodes historiques ni les situations politiques concernées il n'en va pas autrement avec la destruction des deux Temples de Jérusalem en 597 et en 70 puisque Freud, on le sait, lors de la montée des périls avait comparé sa décision de faire vivre et se développer la psychanalyse hors de Vienne et d'Europe à la décision prise en son temps par Rabbi Yoh'anane ben Zaccai lorsqu'il s'était résolu à quitter Jérusalem assiégée par les Romains pour la ville de Yavné dans l'intention d'y fonder une *yéchiva*, une maison consacrée à l'étude de la Thora et préserver ainsi l'avenir du peuple d'Israël. Or la destruction du second Temple par Titus n'est pas non plus assimilable à la pure et simple répétition de la destruction du premier par Nabuchodonosor. Elle en constitue l'*aggravation* d'abord par sa seule occurrence – signe et symptôme que les enseignements de la ruine du premier n'avaient été ni tirés ni intégrés – ensuite par ses causes spécifiques que le Talmud identifie. Si la destruction du premier Temple est imputée à la transgression des trois interdits bibliques majeurs : l'idolâtrie, le meurtre, l'obscénité, celle du second Temple ne le fut à aucune de ces transgressions. Les interdits correspondants étaient alors respectés, seulement s'y donnait libre cours ce que le Talmud qualifie de « haine gratuite », analysable en un affect hautement destructeur, autonomisé,

1. Mark Edmundson, *The Death Of Sigmund Freud*, Bloomsbury, 2007.

devenu à lui même son propre objet et entraînant la totale dérégulation, le *déchaînement* de la pulsion de mort, homicide et infanticide, et cela dans la négation systématique de l'injonction énoncée dans le Deutéronome : « ...et tu choisiras la vie afin que tu vives toi et ta descendance sur la terre dont je t'aurai fait dévolution » (Dt, 30). D'où l'espérance mise ensuite dans la construction d'un troisième Temple dont la conception intellectuelle et l'édification relèveraient à la fois de cette « connaissance du troisième genre », polarisée au contraire par l'affect d'amour – que nous retrouverons avec Spinoza –, ou de la sublimation au sens psychanalytique ; un Temple *pérenne* dont les assises ne seront plus minées par l'hégémonie et aveugle pulsion mortifère.

La question sans doute la plus grave se pose à présent : comment enrayer une mécanique tellement destructrice ? L'œuvre de Freud ouvre maintes pistes à ce propos notamment lorsqu'il affirme dans « *Ma vie et la psychanalyse* » que celle-ci consiste à substituer au *refoulement* (par ailleurs primaire et secondaire lui aussi) des actes de *jugement*¹. Mais qu'est ce que juger ? Locke nous éclaire sur ce point lorsqu'il affirme dans son magistral *Essay On Human Understanding* qu'il faut justement ne pas confondre *esprit* et *jugement*. L'esprit (*wit*) procède par associations – entendues comme amalgames – d'idées tandis que le jugement proprement dit analyse les connexions pertinentes entre les faits et les pensées, validant celles qui lui paraissent véritables et récusant celles qu'il juge fallacieuses, comme on le vérifiera, plus loin, sur un autre plan, avec « les 13 règles exégétiques » de rabbi Ichmaël². C'est cette différence déci-

1. *Ma vie et la psychanalyse*, NRF, Idées, 1968, p. 39.

2. Cf. p. 225.

sive que Freud éclaire dans *Totem et tabou* et c'est même par elle qu'il conclut son investigation dans une terminologie qui pourrait paraître vieillotte, n'en était l'enjeu : « Chez le névrosé l'action se trouve totalement inhibée et totalement remplacée par l'idée. Le primitif au contraire ne connaît pas d'entraves à l'action. *Ses idées se transforment immédiatement en actes* ; on pourrait même dire que chez lui l'acte remplace l'idée, et c'est pourquoi sans prétendre clore la discussion que nous venons d'esquisser dans les grandes lignes par une décision définitive et absolue, nous pouvons risquer cette définition : « au commencement était l'action »¹.

On aura compris que Freud prend à contre-pied la formule célèbre attribuée à Goethe. Ce qu'il souligne dans sa conclusion, comme l'on plaque un dernier accord à la fin d'un morceau de musique, c'est qu'au début était, certes l'action, mais entendue non pas comme activité réfléchie mais comme passage à l'acte, impulsif, résultant d'un court-circuit de l'activité mentale que l'on ne saurait encore nommer pensée si la pensée résulte d'un véritable jugement, à la fois délibératif et « élaboratif », inscrit dans le temps et dans la durée et non pas dans l'attrition de l'une et de l'autre. L'ethnographie psychanalytique reconduit ainsi à l'anamnèse des processus de pensée et des procédures juridiques *in statu nascendi*, pour autant qu'on puisse les reconstituer, et à condition de ne pas les conjecturer de manière trop hasardeuse. Quoi qu'il en soit, à suivre Freud, la pensée est toujours *seconde*. Elle apparaît consécutive au passage à l'acte et, là encore, à condition que celui-ci en préserve la possibilité. Elle se manifeste généralement *après-coup*, au risque de révéler également son impuissance à

1. *Totem et tabou*, *op. cit.*, p. 185.

réparer les conséquences éventuellement dommageables et parfois irrémédiables du passage à l'acte antécédent. Martin Buber le souligne à propos de Caïn, meurtrier de son frère : « Caïn ne tue pas. Il a tué ». Le passage à l'acte obnubile l'exercice liminal et minimal de la pensée. Il en tient lieu. Quelle peut être alors la fonction de la Loi et du Droit si la Loi prohibe en principe le meurtre, le vol et le viol mais qu'au terme du procès judiciaire mené selon toutes les procédures en vigueur le meurtrier, le voleur ou le violeur est mené tout droit à la *récidive*¹ ?

En reprenant la typologie précitée de Freud l'on serait fondé à affirmer que le névrosé et le primitif ne sont pas deux types antinomiques. Lorsqu'elle finit par céder – car il faut aussi l'entretenir par une permanente dépense d'énergie nerveuse – l'inhibition laisse, si l'on peut dire, le passage au passage à l'acte. Aussi importe-t-il que ces deux phases-là résultent elles mêmes d'une *élaboration* : tout d'abord que l'inhibition se « secondarise » réflexivement en un *interdit* dont les causes auront été comprise et acceptées, puis qu'à son tour le passage à l'acte se secondarise en *action* aussi consciente que possible. Pareille élaboration, le psychanalyste en personne n'en est pas quitte. Freud l'aura également montré dans la pratique de celle-ci. Qu'est-ce qu'une « psychanalyse sauvage » sinon un passage à l'acte « psychanalytique » consistant dans une interprétation impulsive, à la fois jubilatoire et jaculatoire, qui n'aboutira qu'à renforcer les résistances du patient² ? À l'encontre de cette forme de pratique inconsidérée qui transforme

1. Cf. notre ouvrage, *Le plus grand mensonge du monde. Théorie juridique et théorie psychanalytique*, Hermann, 2010 ; cf. également Gunter Teubner, *Droit et réflexivité*, LGDJ – Bruylant, 1996.

2. *La technique psychanalytique*, PUF, 1967 p. 35

l'analyste – eût-il été « secondarisé » par sa propre analyse didactique – en analyste « primitif », ayant cédé à la toute puissance de sa pensée prétendue, Freud n'aura cessé d'insister jusqu'à la fin de sa vie et de son œuvre sur la singularité du *travail* analytique (*durcharbeit*) qui s'avère inlassable remémoration, et remémoration non pas répétitive mais élaborative, face à une irrédentiste tendance à la répétition laquelle ne dit jamais son dernier mot parce qu'en réalité elle ne le trouve pas, qu'elle ressasse inlassablement les seuls dont elle dispose.

Soit, mais alors pourquoi *Totem et Thora* ? Non pour céder aux répétitions sonores de l'allitération mais pour tenter de trouver une issue aux propres contradictions de Freud. On ne reviendra pas ici sur la question du judaïsme de l'inventeur de la psychanalyse, longuement étudiée ailleurs¹. L'une de ses toutes dernières lettres déclare de manière on ne peut plus claire sa position dans ce domaine : s'il n'a jamais renié son judaïsme, Freud demeure opposé à toute forme de religion, y compris, tient-il à préciser, la religion juive². Cette position quasiment testamentaire doit être respectée, n'être ni relativisée au regard de son contexte tragique ni récusée et condamnée au titre d'un reniement effectif. Car dans un autre de ses écrits que l'on peut considérer également comme un écrit testamentaire : *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*³, Freud soutient une position de principe concernant le judaïsme qu'il est impossible de relativiser ou de minimiser puisqu'elle ouvre une *issue décisive* précisément aux ambivalences et apories de

1. *La communication prophétique, Tome 2, La conscience des prophètes*, Fayard, 1993.

2. O. C. Tome XX, p. 321.

3. *Idées*, Gallimard, 1967.

la mentalité totémique et aux comportements dictés par la crainte primaire du tabou, cette crainte qui non seulement n'empêche pas durablement sa transgression mais qui la prépare. Freud y souligne d'une part que le propre du judaïsme – pour ne pas dire de la « religion » juive – est de ne pas méconnaître le phénomène de la violence originaire, meurtrière, parricide et fratricide, de ne pas la dénier ni la refouler, mais de la travailler. De sorte que la principale caractéristique du judaïsme soit bel et bien celle-ci : le *renoncement à la satisfaction immédiate de la pulsion*, ce qui exige, lorsque celle-ci se réactive et risque de provoquer un passage à l'acte, l'interposition d'une phase *réflexive* qui ne saurait se confondre, pour les raisons que l'on a rencontrées, avec une inhibition, primaire ou secondaire ; l'intercalation d'un temps d'attente, d'un suspens permettant à la pensée de s'exercer, de juger, certes, mais si possible en temps utile, et non pas dans l'impuissance de l'après-coup.

Le projet du présent ouvrage peut ainsi se préciser. Il s'agira d'abord de montrer en quoi l'hypothèse de Freud se trouve corroborée non pas seulement par le « judaïsme », au sens culturaliste ou sociologique, mais bel et bien par la *religion juive*¹. Ce qui implique naturellement que l'on s'acquitte d'ores et déjà d'une définition préliminaire de la religion, à entendre comme « définition de travail ». À coup sûr, la *religiosité* juive tombe par maints aspects de sa psychopathologie sous le coup de la critique freudienne et relève de la clinique psychanalytique². Cependant, un corps de pensée ne se disqualifie pas intrinsèquement à cause des excès qu'il provoque, des outrances

1. S. Trigano, *Qu'est-ce qu'une religion ?*, Flammarion, 2001.

2. Cf. notre étude « Rites et névrose. Approches psychanalytiques du droit hébraïque », *Medica Judaica*, Mai – juin, 1998.

qu'il manifeste, des dénaturation qu'il produit. Autrement, il faudrait disqualifier également la psychanalyse elle-même à cause des schismes qui l'ont déchirée *dès ses commencements* et de la haine littéralement palpable qui se manifeste parfois dans les controverses et autres diatribes qui déchirent les membres du « peuple psy », comme on le dénomme parfois. Par ailleurs, jamais Freud n'a prétendu dire le dernier mot à propos du judaïsme en général et de son judaïsme personnel en particulier. Il l'écrit lui-même en 1925 : « Ma jeunesse se situait à une époque où nos professeurs de religion libéraux n'accordaient aucune valeur à l'acquisition de connaissances en langue et littérature hébraïque chez leurs élèves. Aussi ma formation est-elle restée en ce domaine fort en retard ce que j'ai ultérieurement plus d'une fois regretté »¹. L'important dans cette déclaration reste l'ouverture qu'elle préserve en ce domaine précisément à la connaissance. À ce titre, la religion juive se définirait plutôt par l'ensemble des *obligations*, actives ou d'abstention, qui déterminent non pas des conceptions abstraites du monde mais des comportements et des conduites² conduisant, comme il a été dit, au renoncement à la satisfaction immédiate de la pulsion lorsqu'elle comporte un risque de préjudice psychique ou de destruction matérielle, et ensuite à l'instauration puis au renforcement du lien social envisagé comme « liance », comme *bindung*, de la pulsion de mort à la pulsion de vie qui doit être

1. O. C. tome XVII, p. 147.

2. Cette terminologie nous semble préférable à celle de « pratique », Cf. Maurice Merleau-Ponty, *La structure du comportement*, PUF, 1977.

économiquement et affectivement plus forte qu'elle¹. C'est pourquoi, et dans ce même ordre d'exigences, il faut savoir, si nécessaire, *renoncer* aux jugements hâtifs, surdéterminés par des siècles de théologie polémique et de relégation intellectuelle relatifs à la religion juive, envisagée ici *es* qualités, et identifier lucidement les *transferts héréditaires* qu'elle provoque toujours². Répétons-le, une lecture « sauvage » des corpus juridiques ou culturels de la religion juive mènerait fatalement à les réduire aux schémas développés dans *Totem et tabou*, qu'il s'agisse des règles régissant la naissance, la circoncision (*mila*), la période d'impureté (*nidda*) de la femme ; des prescriptions relatives aux interdits alimentaires, aux « pollutions » nocturnes ; des liturgies et rituels de Yom Kippour – notamment le rituel du bouc émissaire, sans parler de l'immense domaine des sacrifices, des *korbanot*³. Une lecture réflexive, puisant aux sources et menée dans la langue originelle, conduit à des conclusions plus nuancées pour ne pas dire opposées. La religion juive et la pensée qui l'alimente ne dénie guère les réalités analysées par Freud et exposées par lui sans plus de précautions surtout dans la troisième partie de *Totem et tabou*. L'on dira même qu'elle en partage les prémisses anthropologiques mais pour leur chercher à sa manière une *issue*. Dans l'essai de Freud, l'on pourrait dire que le totem et le tabou se renforcent mutuellement. Quand à eux, la religion juive et

1. S. Freud, « Le problème économique du masochisme », in *Névrose, psychose et perversion*, PUF, 1973, p. 287.

2. Nous reprenons ici le concept énigmatique de Freud dans « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin » in *Résultats idées problèmes* Tome 2, PUF, 1985, p. 231

3. Travers que l'on retrouve hélas à foison dans l'œuvre de Salomon Reinach, cf. *Orpheus, Histoire générale des religions*, Alcide Picard, 1914, notamment pour la religion juive p. 263 et sq.

le droit hébraïque les prennent en compte mais pour en engager lucidement et patiemment l'élaboration. Prenons un tout premier exemple. En règle générale est interdit de *toucher* l'objet tabou sous peine de perdre la vie, surtout lorsque ce geste s'assimile à un meurtre¹. *Noli me tangerer...* Dans le récit biblique, il en va de même lorsque la main est portée sur l'Arche d'Alliance sans respecter les conditions d'approche requises. Cependant tout l'enseignement de la Thora conduit à littéralement *s'en saisir*, selon l'énoncé des *Proverbes* : « Elle est arbre de vie pour ceux qui s'en saisissent (*la mah'azikim bah* » (Pv, 3, 18). Moïse lui-même ne tenait-il pas en ses deux mains les Tables de la Loi, cette Thora dont il sera dit dans le *Deutéronome* qu'elle n'est plus ni au-delà des mers ni au-delà des cieux ? Cultiver nos préjugés dans ce domaine serait particulièrement mutilant. Pour bien le comprendre, il faut en venir cette fois aux thèses de Claude Lévi-Strauss relative au totémisme tel qu'il devrait être compris, selon lui, *aujourd'hui*.

Violence et ordre social : Freud, Lévi-Strauss et la Thora

Écrivant près d'un demi-siècle après Freud, Claude Lévi-Strauss reprend à nouveaux frais la question du totémisme et c'est peu de dire qu'il ne s'inscrit pas dans la lignée freudienne². À ses yeux le

1. Cf. Les développements consacrés par cet auteur de référence que fut Frazer pour Freud à propos du meurtre de l'« Arbre-esprit ou de « l'Esprit-Arbre » (*The Tree-Spirit*) dans *The Golden Bough, A Study in Magic and Religion*, Mac Millan, 1979, p. 389 ; cf. également Georges Minois, *Les origines du mal. Une histoire du péché originel*, Fayard, 2002.

2. Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, in *Œuvres*, La Pléiade, 2009, p. 449.

totémisme ne saurait être érigé en concept et considéré comme la seule clef de la condition humaine. Dans l'ethnographie de terrain rien ne permet de soutenir cette position exclusive et aucune des enquêtes conduites ne valide le scénario freudien. Quoi qu'on en ait, la cause générique de l'interdit de l'inceste reste obscure et ne saurait être rapportée d'aucune façon à la présence présumée référentielle du totem « en soi ». Dans les aires culturelles et dans les zones ethnologiques concernées l'on relèverait plutôt de nombreuses expressions identificatrices à de multiples totems lesquels ne sauraient être amalgamés entre eux et qui ne souffrent pas l'interprétation en vigueur dans *Totem et tabou*. La référence totémique y apparaît surtout classificatoire. Entre tribus, entre clans, entre familles et même entre individus, à l'instar des « patrouilles » identifiées à l'enseignement des « Chamois » ou des « Condors » d'une troupe scout, cette référence permet principalement de corréler, deux à deux, des ressemblances et des différences, de sorte à conférer une cohérence structurale à l'ensemble humain concerné *au regard de la forme de pensée qui est la sienne*. Car contrairement aux présupposés freudiens, la référence totémique est tout sauf régressive. Elle marque déjà la préoccupation incontestablement intellectuelle de la collectivité humaine en cause qui doit classer entre eux les éléments qui la composent afin que ceux-ci constituent un ensemble véritable avec ses vitales circulations, internes et externes. La thèse de Claude Lévi-Strauss, on le constate, évacue complètement ce que l'on pourrait appeler la « dramaturgie freudienne », entée sur l'hypothèse du meurtre du Père, meurtre suivi du repas qualifié – au risque d'un pléonasmisme – de totémique entre les fils, de manière à ce qu'ils en ingèrent les qualités essentielles et subs-

tantielles, rituel dans lequel Freud discernera les prolégomènes de... l'Eucharistie. Tant qu'à prendre une référence éminente, plutôt que Freud et même que Boas et Radcliffe – Brown, Claude Lévi-Strauss préfère se rapporter au Bergson des *Deux sources de la morale et de la religion* et au Rousseau du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité* en ce que l'un et l'autre de ces penseurs, à des époques différentes, valident ou semblent valider son approche du totémisme à l'encontre de la conjecture freudienne. Comment décider entre ces deux approches ?

Au regard de l'aire culturelle et des corpus intellectuels qui nous concernent ici, la Bible semble valider la thèse de Lévi-Strauss et improuver celle de Freud. Pour s'en convaincre il suffirait de se reprendre la bénédiction des enfants de Jacob par leur père au moment où celui-ci quitte cette vie (Gn, 49). L'ordre de naissance biologique de ses fils y est remanié en fonction de leurs aptitudes personnelles respectives mais aussi de l'emblème qui semble le plus clairement les symboliser : « Issachar est un âne musculeux qui se couche entre les collines [...] Dan, un serpent sur le chemin [...] Naphtali est une biche qui s'élançait ». Cette symbolisation se retrouvera dans la bénédiction finale de Moïse avec des changements notables : cette fois seul Dan y est symbolisé par un animal. En l'occurrence celui-ci n'est plus un serpent mais un lion (Dt, 33, 22). Cependant, et exceptées ces deux bénédictions, à l'examen c'est bien *Totem et tabou* qui semble le mieux convenir à l'intelligence des récits bibliques. Au demeurant il n'est pas sûr qu'invoquer Bergson ou Rousseau à l'encontre de Freud valide réellement la position quelque peu intellectualiste de l'auteur des *Mythologiques*. Faut-il rappeler, au passage, que la prétention à l'universel que Bergson voulait personifier dans une République laïque et une France

charismatique ne l'empêchera pas, de porter dès le début de l'Occupation l'étoile jaune « taboue ». Cette étoile (que Lévi-Strauss, lui, n'aura pas portée, ayant quitté la France à temps pour les États-Unis) ne doit-elle pas être considérée alors comme un véritable *marqueur*, celui qui signale l'exclusion de la tribu dont le Chef véritable : Adolf Hitler sera assimilée par André Suarès, à une figure totémique reviviscente : le totem du Rat¹ ? C'est surtout la référence à Rousseau qui ne semble pas tout à fait pertinente du fait que Claude Lévi-Strauss la déleste de toute sa dramaturgie spécifique et de la psychopathologie qui la manifeste dans la reviviscence parfois sidérante des images animales par exemple chez « L'Homme au loup », « L'Homme au rat » ou chez le petit Hans que Freud a analysés. Certes, les deux *Discours* et même le *Contrat social* peuvent s'aborder à la manière de Lévi-Strauss, d'autant qu'il n'est pas impossible de voir dans les écrits de botanique et musicologique de Rousseau une préfiguration de *La pensée sauvage* et du « Finale » de *L'Homme nu*. Pour autant, l'on ne saurait juger vénielle l'une des conjectures avancées par Rousseau dans *l'Essai sur l'origine des langues* pour expliquer l'origine du besoin même de parler. Cette origine se trouverait dans rien moins que *l'interdit de l'inceste*, dans la profération du « Non »² qui d'abord l'exprime verbalement puis déclare la prohibition morale et juridique qu'elle instaure³. Pour en arriver à la législation biblique, l'on ne saurait omettre en ce sens que le commandement d'avoir à aimer son prochain comme soi-même, que nous retrouverons dans le cours de cette recherche, ne s'énonce pas au

1. A. Suarès, *Vues sur l'Europe*, Stock, 1991.

2. R. Spitz, *Le non et le oui*, PUF, 2008.

3. *Essai sur l'origine des langues*, Garnier – Flammarion, 1993.

hasard mais à la suite d'un chapitre capital et fort « structural » relatif *précisément à l'interdit de l'inceste*, au sens « étroit » et au sens « élargi ». En évacuant la violente dramaturgie freudienne *et ses retours*, l'interprétation de Claude Lévi-Strauss fait peu de cas également de la violence dont rend compte l'œuvre de Rousseau¹ et plus particulièrement de son récit tiré du Livre des *Juges : Le Lévitte d'Ephraïm*, un récit bref mais sidérant que l'auteur du *Contrat social* considérerait comme la clef de sa pensée et de son œuvre, si ce n'était de sa vie. Il faut en rappeler les péripéties d'une violence extrême.

La concubine d'un lévite le quitte et s'en retourne dans sa famille. Celui-ci va l'y rechercher. Elle consent à revenir avec lui. En chemin la nuit les surprend près de la colline de Guibâ, située en territoire de Benjamin. Ils demandent asile au village. Un seul des habitants accepte de les abriter. Mais dans la nuit devenue plus noire, une bande de vauriens surgit, réclamant à corps et à cris qu'on leur livre cette femme. Après des heures de refus réitérés et d'appels à la conscience morale des assaillants, voyant la vie de son hôte menacée, en désespoir de cause le lévite leur livre la pauvre femme. Celle-ci est violée, collectivement, jusqu'à la mort. A l'aube le lévite récupère ce corps supplicé le découpe en douze tronçons. Chacune des douze tribus d'Israël recevra le sien et devra tirer les enseignements juridiques et moraux de cette macabre métonymie du démembrement social. Il en résultera une intense commotion parcourant le peuple tout entier. En représailles celui-ci veut déclarer la guerre à la tribu de Benjamin et châtier les

1. Cf. *Le lévite d'Ephraïm*, Éditions de la Transparence, 2010. On en trouvera une analyse dans notre ouvrage, *Freud et Moïse, Psychanalyse, Loi juive et Pouvoir*, Économica, 1996.

coupables de cet innommable forfait qui ressuscite Sodome au sein même du peuple hébreu. La guerre est évitée *in extremis*. Mais la tribu de Benjamin ne restera pas impunie. Les responsables des onze autres tribus décident d'interdire aux Benjaminites de prendre femme parmi elles. Jusqu'au moment où cette sanction collective, injuste de ce fait, sera atténuée par un... simulacre de rapt.

Prenant connaissance d'un tel récit biblique et du jugement de Rousseau, l'on s'étonnera que Claude Lévi-Strauss n'envisage l'œuvre de celui-ci qu'ex-purgée de cette violence où le démembrement du corps humain consécutivement à un viol collectif devient l'exposé des motifs, sinon le préambule anthropologique du *Contrat social* ainsi que du besoin de parole qui en fait autre chose qu'un acte juridique anonyme et désincarné. C'est pourquoi si le récit biblique peut être lu comme un récit *instructif*, il n'est en rien un récit « édifiant », taisant ce qui ne saurait être relaté autrement sans porter atteinte à une image idéalisée et surtout mensongère de l'homme, donnant à croire qu'il est saint et parfait, qu'il ne lui reste plus rien à travailler, à commencer par lui-même. Peu importe au fond si l'anthropologie psychanalytique débute par un parricide et si l'anthropologie biblique commence par un fratricide s'agissant d'un événement aussi déterminant pour la suite de l'histoire humaine. L'essentiel – et Freud l'avait bien perçu – reste que cette violence pulsionnelle ne fût pas *déniée* là où elle se manifeste en donnant de la condition humaine une idée parfaitement fallacieuse qui conduira à s'étonner des récurrences de cette violence et des retours de cette démente. Comme l'écrit Montesquieu au tout début

de *L'esprit des Lois*, l'être humain et le seul qui viole les lois dont il se dote.

D'où cette question de méthode. Dans le domaine ouvert à notre exploration, où se côtoient différentes disciplines, rien ne serait plus stérile qu'une méconnaissance réciproque, justifiée pour chaque forme de pensée qui s'y rattache par les excès et les dénis méticuleusement relevés des autres formes de pensée ou de méthodes. Décider que le judaïsme est une « religion », au sens péjoratif qui s'attache au décret de Freud, est aussi vain et futile que de considérer la psychanalyse telle un avatar du paganisme, selon le jugement à l'emporte-pièce du psychiatre Henri Baruk. L'ignorance avouée est à moitié pardonnée dès lors qu'ici comme ailleurs elle engage à un indispensable travail auquel nul ne saurait se soustraire sans démontrer à quel point la mentalité analysée dans *Totem et tabou* reste prégnante, invariablement caractérisée par ces deux symptômes parfaitement mutilants et corrélatifs, que nous retrouverons à maintes reprises : la toute-puissance (illusoire et déceptive) de la pensée, d'une part, et d'autre part la phobie de l'objet dénié, sans même évoquer une nostalgie de l'ère cannibale. C'est pourquoi méthodologie obligeant, et en regard des concepts psychanalytiques les plus opératoires avec leurs homologues philosophiques lorsqu'ils existent, devra-t-on aborder les récits bibliques dans l'hébreu originel où ils ont été vécus, conçus, élaborés et écrits, avec également leur propre outillage mental, pour reprendre l'expression de Lucien Febvre¹. Chemin faisant, l'on constatera à quel point ce *concours des méthodes* est indispensable

1. *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Albin Michel, 1968.

tant la psychanalyse est heuristique et tant la langue hébraïque comporte de modes opératoires qui n'appartiennent qu'à elle lorsqu'elle entreprend l'anamnèse des humains. L'on voudrait démontrer par ces voies la fécondité d'un véritable échange entre ces mêmes disciplines lorsque les unes et les autres se confrontent à l'élucidation d'énigmes dont l'opacité et la résistance intrinsèque à toute explication précipitée font douter qu'à l'origine « la lumière fût »¹. Mais qui a jamais dit qu'un « jour » de pensée ne dure que vingt-quatre heures ? Relevons déjà que la secondarité entendue comme réflexivité et comme élaboration se trouve au cœur de la pensée biblique, par exemple lorsque Abraham ou Moïse sont appelés – ou plus exactement convoqués – à deux reprises successives², aux deux palliers de leur subjectivité, consciente et inconsciente, ou lorsque Dieu l'est à son tour, selon une modalité analogue, comme lors de la *seconde* révélation du Sinaï, consécutive à celle du Décalogue, qui révélera les attributs de grâce et de miséricorde du Créateur après la transgression du Veau d'Or dont Moïse avait demandé le pardon après que le peuple en eut pris conscience : « L'Éternel passa devant lui et proclama : « Éternel, Éternel, Dieu de grâce et de compassion, lent à la colère, riche en bonté et en vérité... » (Ex, 34, 6). Le Talmud quant à lui insiste sans cesse sur le fait que les répétitions de la Thora ne sont pas d'inutiles redondances ou de stériles duplications binaires,

1. E. Amado-Lévy-Valensi, *La nature de la pensée inconsciente*, Éditions Universitaires, 1978.

2. Cf. « Alors l'ange de l'Éternel l'appela depuis le ciel et dit « Abraham, Abraham » et il répondit : « Me voici » (Gn, 22, 11) et « Dieu l'appela du milieu du buisson en disant « Moïse, Moïse ». Il répondit : « Me voici » (Ex, 3, 4).

que chaque répétition, à bien y faire attention, est porteuse d'un sens nouveau¹.

Commençons alors par le récit sans doute le plus énigmatique de la Bible : celui qui se déroule au Jardin d'Éden au centre duquel avait été implanté un certain arbre dont il avait été interdit à l'Humain de consommer de ses fruits. Cet arbre d'où la vie et la connaissance étaient présumées émaner était-il déjà... tabou ? Et si oui de quoi ou de qui était-il, éventuellement, le totem ? Il nous faut à présent entrer dans ce récit relatif aux commencements de la pensée humaine, avec ses voies d'avenir et ses impasses sans retour.

1. Sotah, 2b.